

vastes dialogues sur la politique et la sécurité menés par l'entremise du nouveau Conseil de coopération de l'Atlantique Nord et de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tout cela est bien beau mais ne suffira pas.

Il faut adopter une attitude réaliste face aux relations économiques régionales, par suite de l'effondrement du COMECON, et s'en tenir strictement à une perspective à long terme quant à une réorganisation fondamentale des échanges commerciaux à destination de l'Europe occidentale et d'autres marchés. À cet égard et à quelques autres, des idées radicales et iconoclastes ont germé récemment chez quelques Canadiens suivant le dossier de près; il conviendrait qu'elles soient examinées dans des milieux plus vastes.

Personne ne nie que le COMECON ait jamais constitué une formule rationnelle, équitable et efficace pour régir les relations commerciales entre ses membres, mais on aurait tort, et ce serait dangereux, de supposer qu'il faut carrément abandonner ces relations et la structure dont elles étaient issues, ou encore qu'il soit possible de le faire. Voilà qui est particulièrement vrai si l'on reconnaît que même les accords d'association relativement privilégiés récemment conclus entre les trois pays d'Europe centrale (Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie) et la Communauté européenne étaient couvés d'assez d'exceptions pour n'offrir qu'un modeste espoir de réorientation vers l'Ouest.

Il importe d'adopter d'urgence de nouvelles règles et pratiques à l'égard des relations économiques entre les membres de l'ancien COMECON et au sujet de la coopération dans des domaines tels que les transports et les communications, l'énergie, l'environnement et les migrations démographiques. Conformément aux normes du GATT et de la Communauté européenne, et pour favoriser une pleine intégration à ces institutions, il faudra bien veiller à ce que toute nouvelle structure mise en place dans ce contexte soit perçue comme un moyen de faire sortir de leur ancien isolement les économies de ces pays; elle ne doit en aucune façon perpétuer cet isolement. Pour aider à instituer un cadre économique régional acceptable, et aussi un centre de réflexion et de coordination sur les politiques économiques et l'aide technique qui rendraient possible un programme semblable au Plan Marshall, on a formulé une idée dans des cercles privés au Canada : il s'agirait (avec l'aide de l'Organisation de coopération et de développement économiques) de créer un «double» de cette dernière et de lui confier un rôle tel que celui qu'avait assumé